

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2021

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CNAS : retraités bénéficiaires

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 31/03/2021, le conseil municipal avait accepté la prise en charge des cotisations des retraités depuis moins de 5 ans.

Néanmoins, à la lecture du procès-verbal, les membres de l'opposition ayant fait valoir une incompréhension sur la durée de la prise en charge par la commune, Monsieur le Maire avait remis ce point à l'ordre du jour de la séance du 21 juillet. Jean-Pierre NICOLAS avait alors demandé un nouveau report de la délibération, du fait que Bruno Confesson, en charge de ce dossier était absent.

Monsieur le Maire avait accepté le report du sujet et ouvre le débat.

Bruno Confesson précise que certaines prestations sont plus particulièrement destinées aux retraités âgés, par rapport aux jeunes retraités (aide-ménagère, soins dentaires, prestation obsèques...) Il reconnaît que peu de bénéficiaires utilisent les aides du CNAS. Il insiste sur le maintien du volet social.

Monsieur le Maire rappelle que très peu de retraités utilisent les prestations proposées et propose la prise en charge des cotisations de l'ensemble des retraités sans limite d'âge, ni durée et d'adresser un courrier d'information sur les avantages proposés par le CNAS en complément du catalogue reçu par les retraités.

Josette Auberger souhaite que soit réalisé un point régulier sur l'utilisation des prestations.

Après avoir entendu les arguments de chacun, le conseil municipal, après en avoir délibéré à 19 voix pour accepte la prise en charge de la cotisation CNAS de tous les retraités sans condition de limite d'âge et de durée.

Modification des statuts du SRPIC :

Anne Saint-Julien, adjointe au Maire, informe l'assemblée que le comité syndical du SRPIC a adopté de nouveaux statuts lors de sa séance du 20 juillet 2021. Elle précise que les modifications portent essentiellement sur la mise à disposition d'agents de la commune de Montmarault : un agent pour l'entretien des bâtiments et une secrétaire qui exerçait auparavant ses fonctions à titre bénévole. Une convention sera signée précisant les modalités de mise à disposition de ces agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 19 voix pour approuve les nouveaux statuts du SRPIC présentés.

ATDA : décision modificative

Monsieur le Maire informe les membres que la commune doit régler la contribution des missions effectuées par l'ATDA dans le cadre du RGPD.

Par conséquent, il convient d'approuver une décision modificative de 31 € à l'article 65548 contributions à l'ATDA afin de régler cette dépense.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, approuve la décision modificative n°1:

022 (022) : Dépenses imprévues	- 31,00
65548 (65) : Autres contributions	31,00

Nomination référent ambroisie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, nomme André MEYUS référent élu ambroisie ; Damien Bidaud étant l'agent communal référent.

SDE03 : mise en place d'une convention avec eborn

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, autorise le Maire à signer la convention d'occupation provisoire du domaine public avec la société SPBR1 en vue de l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et de leurs accessoires, sise Boulevard Turret.

Conseil Municipal Jeunes

Solène Collin informe que les élections des conseillers municipaux jeunes auront lieu le samedi 27 novembre de 8 h 30 à 12 h 30 en mairie.

SCoT : enquête publique

Une enquête publique légale, relative au projet de révision partielle du SCOT est organisée sur le territoire du PETR Pays de la vallée de Montluçon et du Cher, est prévue du 22 au 28 Octobre. Une commission d'enquête tiendra une permanence pour recevoir des observations du public à la mairie de Montmarault le 22 Octobre de 9 h à 11 h.

Commission des travaux

Yves Lpee présente les estimations des travaux relatifs à l'aménagement rue Pailhou et les différents aménagements PMR prévus. Un parterre fleuri sera aménagé sur le parking des pompiers, le portail du cimetière et les aménagements espaces verts du parking du cimetière seront réalisés courant octobre. Les travaux du logement de l'ancienne perception sont en cours d'achèvement. Le passage piétons traversant la route de Blomard à hauteur du carrefour Rue Maurice Robin – Rue de la Gourbe est réalisé.

Défibrillateurs

Monsieur le Maire informe que tous les établissements recevant du public doivent être pourvus d'un défibrillateur avant le 01/01/2022. Une commande groupée de défibrillateurs automatisés externes (DAE) sera effectuée par la Communauté de Communes, ce qui minimisera les coûts pour chaque commune. 3 DAE sont déjà installés sur la commune, la commande concernera 10 lieux.

Commission communication

Anthony Giambarresi informe que le prochain bulletin municipal est en cours de relecture.

Commission associations

Josette Auberger fait un point sur les différentes manifestations qui ont eu lieu cet été sur la commune : fête patronale, brocante, forum des associations, journée du patrimoine. Le concert de Natasha Saint Pier aura lieu le samedi 6 novembre à l'ECC : billetterie en mairie. Le téléthon est prévu les 3 et 4 décembre.

Commission du développement économique

Monsieur le Maire apporte quelques informations sur le développement des différentes zones industrielles de la commune :

- Une entreprise de transport spécialisée dans les médicaments s'installera fin octobre dans la zone Route de Moulins
- Zone du Grand Champ : installation d'une carrosserie automobile, signatures prochaines de 2 ventes de terrains pour l'installation des ambulances Bourgeot et Mr Chapelle, plâtrier peintre. Le permis de construire de l'Hôtel d'entreprises est accordé. Agro Services 2000 devrait déposer son permis de construire fin octobre.
- Zone de la Plume : déménagement de Polygo.
- Zone du Château d'eau : 12 ha seront vendus pour l'implantation d'une entreprise en biomasse.

CCAS

Le repas aura lieu le 20 novembre, le pass sanitaire sera obligatoire.

Don de tableau

Monsieur le Maire informe que Mme Satola Danièle, artiste peintre amateur de Sazeret, a fait don d'un tableau « mes tournesols » à la commune.

Le Maire

Didier LINDRON

